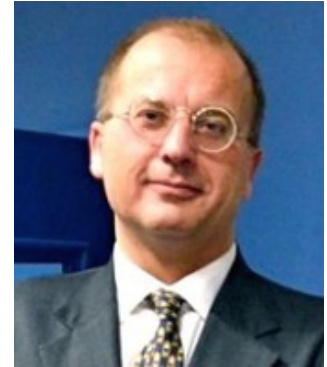


Curriculum Vitae

M. Didier BODEN

I.- État civil.

Patronyme : BODEN
Prénoms : Didier Philippe Maurice Jacques
Né le : 28 janvier 1969
À : Liège (Belgique)
Nationalité : Belge
Adresse : 9, rue Fourcade, 75015 Paris
Courriel : rognac.db@wanadoo.fr, Didier.Boden@univ-paris1.fr,
DidierBoden.Sorbonne@gmail.com



II.- Titres universitaires et fonctions actuelles.

- 1.- Docteur en Droit (Prix Dupin aîné).
- 2.- Maître de conférences à l'École de Droit de la Sorbonne (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne), chargé des cours de *Droit du commerce international* (cours de la 3^{ème} année de la Licence en droit), de *Droit international et européen des affaires*, de *Droit international privé comparé*, de *Droit des contrats internationaux* (cours de 2nde année de différents Masters en droit).
- 3.- Membre élu du Conseil National des Universités (section 1 : Droit privé et sciences criminelles, 2019-2023).
- 4.- Chargé du cours de *Droit international privé français* (cours de 1^{ère} année de Master) à l'Institut de droit des affaires internationales du Caire (2011-2020) et du cours de *Droit des contrats internationaux approfondi* au Collège juridique franco-roumain d'études européennes de Bucarest (2018-2020).
- 5.- Président de l'association de droit français «Centre d'Études juridiques européennes d'Urbino». Chargé de cours invité par l'Université d'Urbino (2006, 2008-2011, 2016).
- 6.- Chercheur au sein du Département «Sorbonne — Études des Relations Privées Internationales» (SERPI) de l'Institut de Recherche juridique de la Sorbonne (IRJS) de l'École de Droit de la Sorbonne (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne).
- 7.- Membre élu du Comité consultatif scientifique en droit privé et sciences criminelles de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (titulaire de 2010 à 2014, suppléant de 2014 à 2018, titulaire de 2018 à 2022).
- 8.- *Profesor honorario* de la Facultad de droit de l'Universidad San Martín de Porres (Lima, Pérou).
- 9.- Professeur invité à l'Universidad Nacional de Rosario (Argentine, 2009, 2015), à l'Universidad Fédérale du Ceará (Fortaleza, Brésil, 2014), à l'Universidad de la Grande Colombie (Armenia, 2013), aux Facultés Intégrées du Brésil (UNIBRASIL, Curitiba, 2013), à l'Universidad de ciencias políticas et jurídicas de l'Est de la Chine à Shanghai (华东政法大学, 2012), à l'Universidad du Rosario à Bogotá (Colombie, 2012), à la Pontificia Universidad Católica do Paraná (Curitiba, Brésil, 2012), à la Facultad de droit de l'Universidad de São Paulo (Brésil, 2012), à l'Universidad Libre de Kinshasa (2012), à l'Universidad Fédérale du Rio Grande do Norte (Brésil, 2009, 2010), l'Universidad Fédérale du Paraná (Curitiba, Brésil, 2009), à l'Universidad São Judas Tadeu de São Paulo (Brésil, 2007, 2009).
- 10.- Conférencier invité par la Facultad de Droit de l'Universidad de Ferrare (Italie, 2015), le Colegio Público de Abogados de la Capital Federal (Buenos Aires, 2013, 2015), l'Ordre des avocats de l'État fédéré du Pernambouc (OAB-PE, 2014), la «Faculdade 7 de Setembro» (Fortaleza, Brésil, 2014), le Centre Universitaire Christus (Fortaleza, 2014), l'Universidad du Luxembourg (2013), la Facultad de Droit de l'Universidad de Buenos Aires (2012, 2013), l'Universidad Fédérale du Paraná (Curitiba, Brésil, 2013), le Colegio Público de Abogados de la Capital Federal (Buenos Aires, 2013), l'Universidad São Judas Tadeu de São Paulo (Brésil, 2007, 2009, 2012), l'Universidad Nationale de Lomas de Zamora (Buenos Aires, 2012), la Facultad de Droit de l'Universidad de São Paulo (Brésil, 2007, 2009), l'École d'Arts, de Sciences et d'Humanités de l'Universidad de São Paulo (2007, 2009), la Facultad de Droit de l'Universidad Fédérale de Pernambouc (Brésil, 2007, 2009), et l'École de Droit de la Fondation Getulio Vargas de São Paulo (Brésil, 2009).
- 11.- Titulaire du Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat (CAPA).
- 12.- Responsable pédagogique, pour la partie française, de l'accord de coopération entre l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et l'Universidad Colegio Mayor de Nuestra Señora del Rosario de Bogotá (Colombie) et de l'accord de coopération entre l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et l'Universidad de Chile.

III.- Diplômes universitaires.

- 1.- Candidature en Droit (équivalent belge du DEUG), Université de Liège, 1989, mention : *satisfaction* (13.22 / 20).
- 2.- Licence en Droit (en Belgique, la licence, qui sanctionne la réussite aux examens du deuxième cycle d'études universitaires, est obtenue au terme de cinq ans d'études), Université de Liège, 1992, mention : *grande distinction* (16.00 / 20).
- 3.- Master's degree in Legal Theory, Katholieke Universiteit Brussel, 1993, mention : *cum laude* (15.55 / 20).
- 4.- Diplôme d'Études Approfondies en Droit international privé et en droit du commerce international, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 1994, mention : *bien* (15.00 / 20).
- 5.- Diplôme d'Études Approfondies en Droit anglais et nord-américain des affaires, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 1995, mention : *assez bien* (13.50 / 20).
- 6.- Grade de Docteur en Droit décerné le 19 mars 2002 par l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne pour une thèse intitulée : *L'ordre public, limite et condition de la tolérance. Recherches sur le pluralisme juridique*. Mentions : *très honorable, avec les félicitations du jury, et une proposition de prix et de subvention en vue de la publication*.

Le jury était composé de : Mme Horatia Muir Watt, professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, directrice de recherche, présidente du jury ; M. Bertrand Ancel, professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris 2) ; M. Pierre Gothot, professeur émérite de l'Université de Liège ; M. Paul Lagarde, professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ; M. Pierre Mayer, professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ; M. Joe Verhoeven, professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris 2).

La thèse a obtenu, le 3 décembre 2003, le Prix Dupin aîné.

IV.- Matières enseignées.

A.- Droit privé.

- 1.- *Introduction générale au droit privé*, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (1995-1999, 2014-2017, en français), Centre de formation juridique (2002-2003, en français, <http://www.centredeformationjuridique.com/>).
- 2.- *Droit des personnes*, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (1995-1999 et 2005-2006, en français), Académie judiciaire slovaque (2006, en français), Centre de formation juridique (2002-2003, en français).
- 3.- *Droit de la famille*, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (1995-1999, 2005-2006, 2009, en français), Académie judiciaire slovaque (2006, en français), Centre de formation juridique (2002-2003, en français).
- 4.- *Droit du commerce international*, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne 2006-2012, 2015-2019, en français).
- 5.- *Droit international privé*, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (2004-2006, 2008-2012, 2013-2020, en français), Institut de droit des affaires internationales du Caire (2011-2020, en français), Université Fédérale du Ceará (Fortaleza, Brésil, 2014, en portugais), Pontificia Universidade Católica do Paraná (Curitiba, Brésil, 2012, en portugais), Université São Judas Tadeu de São Paulo (2009 en espagnol, 2012 en portugais), Institut d'Études Politiques de Paris (Sciences-Po, 2012, en français), Université Libre de Kinshasa (2012, en français), Université d'Urbino (2006, 2009, 2011, en français), Académie judiciaire slovaque (2006, 2007, 2009, en français), Centre de formation juridique (2002-2005 en français), Direction des affaires juridiques du Ministère français de l'Économie, des Finances et de l'Industrie (2003-2004 en français).
- 6.- *Droit international privé comparé*, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (2014-2020 en français ; 2016-2017 en anglais).
- 7.- *Droit des contrats internationaux*, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (2016-2020, en français), Collège juridique franco-roumain d'études européennes de Bucarest (2017-2020, en français).
- 8.- *Droit international et européen des affaires*, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (2014-2020, en français).
- 9.- *Droit international privé et public du tourisme*, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (2013-2017, en français).
- 10.- *Droit interpersonnel privé*, Académie africaine de théorie du droit (2004, en français).
- 11.- *Droit des biens*, Centre de formation juridique (2002-2003, en français).
- 12.- *Droit des successions et des libéralités*, Centre de formation juridique 2002-2005, en français).
- 13.- *Droit comparé de la responsabilité civile*, Université de La Rochelle (2005-2006, en français).
- 14.- *Droit des contrats spéciaux*, Université du Salvador à Buenos Aires (2015, en français), Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (2005-2006, français).
- 15.- *Droit commercial français*, Université du Salvador à Buenos Aires (2012, en français), Université du Rosario à Bogotá (2012, en espagnol), Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (2005-2006, en français).
- 16.- *Relations collectives du travail*, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (2006-2007, en anglais).
- 17.- *Propriété industrielle*, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (2006-2007, en anglais).
- 18.- *Droit bancaire international*, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (2008-2010, 2013-2014, en français).
- 19.- *Droit de la distribution*, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (2008-2012, en français).

B.- Droits européens et latino-américains.

- 1.- *Relations entre les deux ordres juridiques européens*, Université du Rosario à Bogotá (2012, en français), Université Fédérale du Rio Grande do Norte (2010, en espagnol avec un powerpoint en portugais), Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (1997-2008, en français).

- 2.- *Histoire de la construction européenne*, Centre Universitaire Christus (Fortaleza, Brésil, 2014, en portugais), Université Toulouse Jean-Jaurès (2008-2011, et 2013-2014 en français), Université de la Grande Colombie (Armenia, 2013), UNIBRASIL à Curitiba (2013, en portugais), Université de Buenos Aires (2012 et 2013, en espagnol), Université du Rosario à Bogotá (2012, en espagnol), Pontificia Universidade Católica do Paraná (2012, en portugais), Université de São Paulo (2012, en portugais), Université Libre de Kinshasa (2012, en français), Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (2001-2010, en français), Université d'Urbino (2008, 2010, en français), Université Nationale de Rosario (Argentine, 2009, en espagnol), Université São Judas Tadeu de São Paulo (2007, en français), Université San Martín de Porres à Lima (2007, en espagnol).
- 3.- *Droit des Communautés européennes et de l'Union européenne*, Université de la Grande Colombie (Armenia, 2013), UNIBRASIL à Curitiba (2013, en portugais), Pontificia Universidade Católica do Paraná (2012, en portugais), Université de São Paulo (2009 en espagnol, 2012 en portugais), Académie judiciaire slovaque (2009 en français), Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (2001-2002 en français, et 2006-2007 en anglais).
- 4.- *Protection européenne des droits de l'homme / Libertés fondamentales*, Université Toulouse Jean-Jaurès (2008-2011, et 2013-2014 en français), Université de la Grande Colombie (Armenia, 2013, en espagnol), UNIBRASIL à Curitiba (2013, en portugais), Pontificia Universidade Católica do Paraná (2012, en portugais), Université de São Paulo (2012, en portugais), Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (2003-2012 en français).
- 5.- *Histoire de l'intégration latino-américaine* (2008-2012 et 2013-2014), Université Toulouse Jean-Jaurès.
- 6.- *Protection des droits de l'homme en Amérique latine* (2008-2011 et 2013-2014), Université Toulouse Jean-Jaurès.

C.- Autres.

- 1.- *Philosophie et théories générales du droit*, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (2014-2017, en français).
- 2.- *Français juridique*, Conseil des Marchés Financiers (2002, en français).
- 3.- *Formation à la recherche bibliographique et à la rédaction de rapports*, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, (2006-2007, en anglais).
- 4.- *Séminaire doctoral de méthodologie*, Université Nationale de Rosario (Argentine, 2015, en espagnol), Université du Rosario à Bogotá (Colombie, 2012, en espagnol).
- 5.- *Pratiques pédagogiques et pratiques d'évaluation*, atelier destiné aux doctorants contractuels nouvellement nommés, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (2015-2020, en français).

V.- Publications.

A.- Articles et notes.

- 1.- «Le droit belge sous l'Occupation», in : Dominique GROS (dir.), *Le droit antisémite de Vichy*, revue *Le Genre humain*, n° 30-31, Paris : Seuil, 1996, pp. 543-558 ; rééd. in : *La Lettre de l'Association pour la Recherche à l'EHESS*, n° 24, sept.-déc. 2000, pp. 1-8.
- 2.- «Le retard pris par la Belgique pour transposer la directive 1999/44/CE "sur certains aspects de la vente et des garanties des biens de consommation"», *Zeitschrift für Gemeinschaftsprivatrecht / European Community Private Law Review / Revue de droit privé communautaire*, 2004.190-193.
- 3.- «Le pluralisme juridique en droit international privé», *Archives de philosophie du droit* 2005 (vol. 49), pp. 275-316.
- 4.- (Avec Mathias AUDIT), «The present situation of private international law in France», in : Thomas SIMONS (dir.), *The present situation of private international law in the European Union*, rev. *European Legal Forum - Forum iuris communis Europae* 2005.1.257-320, spéc. 276-278.
- 5.- (Avec et en tant que collaborateur de Guy CANIVET), «Activisme judiciaire et prudence interprétative», *Archives de philosophie du droit* 2006 (vol. 50), pp. 7-32. L'article a été traduit en chinois par CHEN Ping (陈萍) et ZHANG Ping (张平) et publié dans le numéro 13 (2013) de la revue annuelle *法律方法 [Méthode juridique]* de l'Université de Shandong (山东人民出版社, Maison d'édition populaire de Shandong) : 居伊·卡尼维与迪迪埃·博登, «能动司法与审慎解释», *法律方法* 2013.1-17.
- 6.- «L'influence réciproque du droit de la famille et des mœurs en France», *La Chine et le Droit*, bulletin édité par l'Ambassade de France en Chine et la Fondation pour le droit continental, janv.-févr. 2008, pp. 13-17.
- 7.- «Derecho de la integración y relaciones entre órdenes jurídicos en Europa» [«Droit de l'intégration et relations entre ordres juridiques en Europe»], in : Christian LARROUMET, Didier BODEN (et al.), *Internacionalización del derecho en un mundo globalizado [Internationalisation du droit dans un monde globalisé]*, Lima : Facultad de derecho USMP, 2008, pp. 27-39.
- 8.- «Comparatisme», in : Joël ADRIANTSIMBAZOVINA, Hélène GAUDIN, Jean-Pierre MARGUÉNAUD, Stéphane RIALS, Frédéric SUDRE (dir.), *Dictionnaire des droits de l'homme*, Paris : PUF, 2008, pp. 183-187.
- 9.- (Version augmentée, actualisée et traduite en portugais de la publication n° 3, mentionnée ci-dessus) «O Pluralismo Jurídico em Direito Internacional Privado. Lição Propedêutica Para o Estudo de uma Revolução em Curso», trad. Daniel Damásio Borges, in : Luiz Olavo BAPTISTA, Larissa RAMINA et Tatyana Scheila FRIEDRICH (dir.), *Direito Internacional Contemporâneo*, vol. I, Curitiba : Juruá, 2014, pp. 669-722.
- 10.- Note *sub C. cass.*, 1ère ch. civ., 28 janv. 2015, *Mohammed et René*, *Revue critique de droit international privé* 2015.400-404.

- 11.- «The Lasting Consequences, in a Global Perspective, of the Brazilian Delay in Incorporating the CISG», in : Ingeborg SCHWENZER, César A. GUIMARÃES PEREIRA & Leandro TRIPODI (ed.), *CISG in Latin America: Regional and Global Perspectives*, La Haye : Eleven, 2016, pp. 493-505.
- 12.- «Les effets en droit international privé français de l'appartenance d'une personne à un prétendu groupe ethnique ou d'une appartenance comparable», in : Sylvain BOLLÉE et Étienne PATAUT (dir.), *L'identité à l'épreuve de la mondialisation*, Paris : IRJS, 2016, pp. 247-260.
- 13.- (Avec Horatia MUIR WATT, Sabine CORNELOUP, Laurence USUNIER, Jeremy HEYMANN, David SINDRES), «Cross-Border Litigation in France», in : Paul BEAUMONT, Mihail DANOV, Katarina TRIMMINGS, Burcu YÜKSEL (ed.), *Cross-Border Litigation in Europe*, London : Hart Publishing, 2017, pp. 305-314.
- 14.- «Requiem pour l'*Inlandsbeziehung*», commentaire de C.cass., 1^{ère} ch. civ., 27 sept. 2017, *M. Staffan X... c. Mme Agnès Y... et son fils Justin Y...*, pourvoi n° 16-19.654, *Revue critique de droit international privé* 2018.882-898.
- 15.- «Resistance through Law: Belgian Judges and the Relations Between Occupied State and Occupying Power», *Chapter 13 of : Michel Erpelding, Burkhard Hess, Hélène Ruiz Fabri (eds.), 'Peace Through Law': The Versailles Peace Treaty and Dispute Settlement After WW I*, actes du colloque international organisé par le Max Planck Institute Luxembourg for Procedural Law (6-8 déc. 2017, Luxembourg), Baden-Baden : Nomos Verlag, 2019, pp. 325-336.
- 16.- «Escape and Marriage Out of Nazi Germany. Individual Destinies From a Microhistorical Perspective», in : Vincent ARTUSO and Denis SCUTO (dir.), *The way out Microhistories of flight from Nazi Germany*, International conference at the University of Luxembourg, 24-26 January 2018, (à paraître).

B.- Comptes rendus.

- 1.- Compte rendu à la *Revue critique de droit international privé* (2003.809-811) de : César DELGADO BARRETO, María Antonieta DELGADO MENÉNDEZ, César Lincoln CANDELA SÁNCHEZ, *Introducción al derecho internacional privado*, tomo I : *Conflicto de leyes – Parte general*, Lima : Pontificia Universidad Católica del Perú, 2002, 573 pp.
- 2.- Compte rendu à la *Revue critique de droit international privé* (2003.814-816) de : Junichi MURAKAMI et Knut Wolfgang NÖRR (ed.), *Savignys Vorbereitung einer zweiten Auflage des «System des heutigen Römischen Rechts»*, Tübingen : Mohr-Siebeck, 2003, 47 pp.
- 3.- Compte rendu à la *Revue critique de droit international privé* (2004.553-554) de : Marco Gerardo MONROY CABRA, *Tratado de derecho internacional privado*, 5^{ème} éd., Santa Fe de Bogotá : Temis, 1999, XXI + 615 pp.
- 4.- Compte rendu à la *Revue critique de droit international privé* (2004.914-915) de : Nadia DE ARAUJO, *Dereito internacional privado. Teoria e prática brasileira. De acordo como o Novo Código Civil*, préf. Erik Jayme, Rio de Janeiro : Renovar, 2003, XXI + 506 pp.
- 5.- Compte rendu à la *Revue critique de droit international privé* (2004.915-919) de : Diego Pedro FERNÁNDEZ-ARROYO GIMÉNEZ (coord.), *Derecho internacional privado de los Estados del Mercosur (Argentina, Brasil, Paraguay, Uruguay)*, Buenos Aires : Zavalia, 2003, 1438 pp.
- 6.- Compte rendu à la *Revue critique de droit international privé* (2006.264-266) de : Stéphanie FRANCO, *L'applicabilité du droit communautaire dérivé au regard des méthodes du droit international privé*, Bruxelles / Paris : Bruylant / LGDJ, coll. Bibliothèque de la Faculté de Droit de l'Université Catholique de Louvain, vol. 46, 2005, XI + 722 pp.
- 7.- Compte rendu aux *Archives de Philosophie du Droit* (n° 50, 2006.459-461) de : Alain PAPAUX, *Essai philosophique sur la qualification juridique : De la subsumption à l'abduction. L'exemple du droit international privé*, Bruxelles / Paris / Zurich : Bruylant / LGDJ / Schulthess, 2003, 532 pp.
- 8.- Compte rendu à la *Revue critique de droit international privé* (2007.673-676) de : Claudia MADRID MARTÍNEZ, *La norma de derecho internacional privado*, Caracas : Fac. de Ciencias Jurídicas y Políticas de la Universidad Central de Venezuela, 2004, XVI + 244 pp.
- 9.- Compte rendu à la *Revue critique de droit international privé* (2008.984-985) de : César DELGADO BARRETO, María Antonieta DELGADO MENÉNDEZ, César Lincoln CANDELA SÁNCHEZ, *Introducción al derecho internacional privado*, tomo II : *Conflicto de leyes – Parte especial*, Lima : Pontificia Universidad Católica del Perú, 2007, 525 pp.
- 10.- Compte rendu à la *Revue critique de droit international privé* (2008.994-997) de : Benedetta UBERTAZZI, *Il regolamento Roma I sulla legge applicabile alle obbligazioni contrattuali*, Milano : Giuffrè, 2008, XIII + 207 pp.

C.- Traductions.

(Avec Tania ROZÁN ARREDONDO) trad. espagnole de : Guy CANIVET, «Le cent cinquantième du Code de Bello et la méthode des concordances» : «Los ciento cincuenta años del Código de Bello y el método de las concordancias», in : María Dora MARTINIC & Mauricio TAPIA (dir.), Sebastián RÍOS (ed.), *Sesquicentenario del Código Civil de Andrés Bello. Pasado, presente y futuro de la codificación*, Santiago de Chile : Lexis-Nexis, 2005, pp. 307-317.

D.- Participation à des ouvrages collectifs.

- 1.- Soňa SMOLOVÁ et Magallí INGALL-MONTAGNIER (dir.), *Francúzsko-slovensky a slovensko-francúzsky právnický slovník. Lexique juridique français-slovaque et slovaque-français*, Bratislava : Poradca podnikateľ'a, 2005.

- 2.- Geneviève VINEY et Yann AGUILA (dir.), *Orientations scientifiques (2006-2010)*, Paris : Mission de recherche «Droit et Justice», 2005.

E.- Autres.

«L'application de la troisième loi de Nuremberg par les États étrangers. Le cas des Pays-Bas et du Luxembourg», contribution écrite aux travaux de l'Académie d'été de Cracovie de la Studienstiftung des deutschen Volkes, 26 août - 9 septembre 2012 ; «Die Anwendung des dritten Nürnberger Gesetzes durch die ausländischen Staaten. Der Fall der Niederlande und Luxemburgs», schriftlicher Beitrag zu den Arbeiten von der Krakauer Sommeruniversität der Studienstiftung des deutschen Volkes, 26. August – 9. September 2012 (version allemande établie par Julia Speth et Mélanie Allemand).

VI.- Conférences.

- 1.- «L'ordre juridique belge sous l'Occupation», conférence donnée au Centre d'Études et de Recherches Historiques sur la Seconde Guerre Mondiale (C.E.R.H.S.G.M.), à Bruxelles, le 28 juin 1997. V. : Chantal KESTELOOT, «Séminaires. Bilan de la saison 1996-1997», '30-'50 *Bulletin du Centre d'études et de documentation «Guerres et sociétés contemporaines*», n° 29, 1997 (2), pp. 28-31, spéc. 29-30. Un article tiré de cette conférence doit être proposé au comité de rédaction du *Bulletin*, sous le titre suivant : «Le Pacte du 4 juin 1942 replacé dans son contexte juridique».
- 2.- «L'ordre public, paradigme du pluralisme juridique», rapport présenté lors du colloque intitulé : *Le droit privé européen en perspective*, organisé à Bruxelles par l'Académie Européenne de Théorie du Droit (Katholieke Universiteit Brussel et Facultés Universitaires Saint-Louis) les 5 et 6 février 1999.
- 3.- «Précisions sur certains aspects juridiques de l'attitude des banques de Belgique sous l'Occupation», communication présentée devant la Commission d'étude sur le sort des biens des membres de la communauté juive de Belgique spoliés ou délaissés pendant la Guerre 1940-1945, réunie au Cabinet du Premier Ministre, 16, rue de la Loi, à Bruxelles, le 16 mars 1999. V. : COMMISSION D'ÉTUDE SUR LE SORT DES BIENS DES MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ JUIVE DE BELGIQUE SPOLIÉS OU DÉLAISSÉS PENDANT LA GUERRE 1940-1945, *Rapport final*, Bruxelles : 12 juillet 2001, p. 23.
- 4.- «Réflexions introductives sur la méthode et les fautes de méthode dans la comparaison d'ordres ou de sous-ordres juridiques et dans la description des relations entre ordres ou sous-ordres juridiques», communication inaugurant le cycle de conférences consacré aux questions de méthode qui se posent en droit comparé, en droit européen et en droit international privé, présentée le 8 avril 2003 à la Faculté de Droit de l'Université de Bayonne (Université de Pau et des Pays de l'Adour).
- 5.- «L'ordre public interpersonnel en Afrique coloniale et post-coloniale», cours donné lors du Ier séminaire d'été de l'Académie Africaine de Théorie du Droit, le 13 août 2004 dans les locaux de la Katholieke Universiteit Brussel, à Bruxelles : <<http://www.afrijus.org/universite.htm>>.
- 6.- «Le pluralisme juridique en droit international privé», conférence donnée lors du XVIème séminaire de l'Association française de philosophie du droit, consacré au *Pluralisme juridique*, le 10 décembre 2005 à Paris, à la Fondation Simone & Cino del Duca (Institut de France).
- 7.- «La conception générale de la Convention de Bruxelles et des instruments qui la remplacent ou la complètent (à propos des arrêts *Gasser*, *Turner* et *Owusu* de la Cour de Justice des Communautés européennes)», intervention lors de la table ronde consacrée à l'actualité des règles communautaires en matière de compétence internationale des tribunaux, organisée par l'Université d'Urbino à l'Institut culturel italien de Paris le 27 avril 2006.
- 8.- «L'ordre public : limite et condition de la tolérance. Recherches sur le pluralisme juridique», conférence donnée lors du Ier séminaire post-doctoral sur le droit privé européen organisé à Hambourg par le Max Planck Institut de droit privé comparé et de droit international privé, les 27 et 28 juin 2006.
- 9.- «Actualités en droit commercial français», cours donné lors du séminaire de formation d'une délégation de vingt-huit magistrats de la Cour d'appel de Dongcheng à Dongguan, organisé à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne du 8 au 13 juillet 2006.
- 10.- «Monismo y pluralismo en el derecho internacional privado» [*Monisme et pluralisme en droit international privé*], conférence donnée à l'invitation de l'Instituto Riva-Agüero de la Pontificia Universidad Católica del Perú (Lima), le 10 août 2006.
- 11.- «Actualités en droit international privé», cours donné lors du 48ème séminaire d'été en droit européen de l'Université d'Urbino, du 15 au 30 août 2006.
- 12.- «La constitucionalización del derecho privado de las personas» [*La constitutionnalisation du droit privé des personnes*], contribution présentée au IIIème colloque international de l'Association Andrés Bello des juristes franco-latino-américains, *La constitucionalización del derecho privado*, les 5 et 6 septembre 2006 à Bogotá.
- 13.- «L'avenir du droit communautaire», interventions lors du IVème colloque international de la Faculté de Droit de l'Universidade São Judas Tadeu de São Paulo (Brésil), *O Futuro do Direito*, les 7 et 9 mai 2007.
- 14.- «Monismo y pluralismo en el derecho internacional privado» [*Monisme et pluralisme en droit international privé*], conférence donnée à l'invitation de la Faculté de droit de l'Universidade de São Paulo (Brésil), le 8 mai 2007.
- 15.- «Monismo y pluralismo en el derecho internacional privado» [*Monisme et pluralisme en droit international privé*], conférence donnée à l'invitation de la Faculté de droit de Recife (Université fédérale du Pernambouc, Brésil), le 11 mai 2007.

- 16.- «Histoire de la construction européenne», cours donné à l'École d'Arts, de Sciences et d'Humanités de l'Universidade de São Paulo (Brésil) le 14 mai 2007.
- 17.- «Introducción general al derecho francés y al derecho comunitario» [*Introduction générale au droit français et au droit communautaire*], et «Procesos de unificación del derecho privado en la Unión europea» [*Les processus d'unification du droit privé dans l'Union européenne*], cours donnés lors du premier séminaire de printemps de la Chaire des Amériques de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, *L'Union européenne actuelle et ses perspectives*, destiné aux étudiants de l'Institut technologique de Monterrey (l'université qui, en qualité, est la deuxième du Mexique), du 4 au 15 juin 2007.
- 18.- «Monismo y pluralismo en el derecho internacional privado» [*Monisme et pluralisme en droit international privé*], conférence donnée à l'invitation de la Faculté de droit de l'Université du Rosario (Bogotá, Colombie), le 24 août 2007.
- 19.- «Breve historia de la construcción Europea y perspectivas a corto plazo» [*Brève histoire de la construction européenne et perspectives à court terme*], cours donné à l'invitation de la Faculté de droit de l'Université San Martín de Porres (Lima, Pérou), le 5 novembre 2007.
- 20.- «Derecho de la integración y relaciones entre órdenes jurídicos en Europa» [*Droit de l'intégration et relations entre ordres juridiques en Europe*], communication présentée à l'invitation de la Faculté de droit de l'Université San Martín de Porres (Lima, Pérou) lors du colloque consacré à «La internacionalización del derecho en un mundo globalizado», les 5 et 6 novembre 2007.
- 21.- «Développements récents en droit communautaire», conférence donnée à l'invitation de la Faculté de droit de l'Université des sciences politiques et juridiques de Chine (Pékin, 中国政法大学), le 18 juin 2008.
- 22.- «El Tratado de Lisboa» [*Le Traité de Lisbonne*], conférence donnée à l'invitation de la Faculté de droit de l'Université du Chili (Santiago), le 4 août 2008.
- 23.- «El Tratado de Lisboa en la perspectiva histórica de la construcción europea» [*Le Traité de Lisbonne dans la perspective historique de la construction européenne*], conférence donnée à l'invitation de l'Illustre Collège des Avocats d'Arequipa (Pérou), le 12 août 2008.
- 24.- «Histoire de la construction européenne» [*Histoire de la construction européenne*], cours donné lors du 50ème séminaire d'été en droit européen de l'Université d'Urbino, du 18 au 30 août 2008.
- 25.- «O direito como um produto competitivo» [*Le droit en tant que produit concurrentiel*], interventions lors du IVème colloque international de la Faculté de Droit de l'Universidade São Judas Tadeu de São Paulo (Brésil), *Direito, Economia e Estado*, les 25 et 29 mai 2009.
- 26.- «O Tratado de Lisboa na perspectiva histórica da construção europeia» [*Le Traité de Lisbonne dans la perspective historique de la construction européenne*], conférence donnée à l'invitation de la Faculté de droit de l'Universidade de São Paulo (Brésil), le 26 mai 2009.
- 27.- «Princípios da lei francesa sobre empresas em dificuldade» [*Principes de la loi française des entreprises en difficulté*], cours donné à l'invitation de la Faculté de droit de l'Université Fédérale du Paraná (Curitiba, Brésil), le 1er juin 2009.
- 28.- «El Tratado de Lisboa en la perspectiva histórica de la construcción europea» [*Le Traité de Lisbonne dans la perspective historique de la construction européenne*] conférence donnée à l'invitation de la Faculté de droit de l'Université Nationale de Rosario (Argentine), le 5 juin 2009.
- 29.- «O Tratado de Lisboa na perspectiva histórica da construção europeia», conférence donnée à l'invitation de la Faculté de droit de Recife (Université fédérale du Pernambouc, Brésil), le 8 juin 2009.
- 30.- «O Tratado de Lisboa na perspectiva histórica da construção europeia», conférence donnée à l'invitation de l'École de droit de la fondation Getulio Vargas de São Paulo (Brésil), le 22 juin 2009.
- 31.- «Os fundos estruturais europeos» [*Les fonds structurels européens*], cours donné à l'École d'Arts, de Sciences et d'Humanités de l'Universidade de São Paulo (Brésil) le 23 juin 2009.
- 32.- «Questions de méthodes», cours de droit international privé donné lors du 51ème séminaire d'été en droit européen de l'Université d'Urbino, du 17 au 28 août 2009.
- 33.- «O Tratado de Lisboa na perspectiva histórica da construção europeia» [*Le Traité de Lisbonne dans la perspective historique de la construction européenne*] conférence donnée à l'invitation de la Faculté de droit de l'Université Fédérale du Rio Grande do Norte (UFRN, Natal, Brésil), le 14 octobre 2009.
- 34.- «Le droit international privé et l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne», conférence donnée le 27 mars 2010 au Centre culturel italien de Paris à l'invitation du Centro Studi Giuridici Europei de l'Université d'Urbino.
- 35.- «Histoire de la construction européenne», cours donné lors du 52ème séminaire d'été en droit européen de l'Université d'Urbino, du 16 au 28 août 2010.
- 36.- «A técnica das tomadas em consideração» [*La technique des prises en considération*], cours donné à l'invitation de la Faculté de droit de l'Université Fédérale du Rio Grande do Norte (UFRN, Natal, Brésil), le 13 septembre 2010.
- 37.- «As relações entre as ordens jurídicas europeias» [*Les relations entre ordres juridiques européens*], cours donné à l'invitation de la Faculté de droit de l'Université Fédérale du Rio Grande do Norte (UFRN, Natal, Brésil), le 14 septembre 2010.
- 38.- «O procedimento do Tribunal Europeu dos Direitos do Homem (1950, 1998, 2010)» [*La procédure de la Cour européenne des droits de l'homme (1950, 1998, 2010)*], cours donné à l'invitation de la Faculté de droit de l'Université Fédérale du Rio Grande do Norte (UFRN, Natal, Brésil), le 15 septembre 2010.
- 39.- «Considerações históricas sobre a cláusula do due process of law» [*Considérations historiques sur le due process of law*], conférence donnée en portugais à l'invitation de la Faculté de droit de l'Université Fédérale du Rio Grande do Norte (UFRN, Natal, Brésil), le 17 septembre 2010.

- 40.- «Les sources de l'uniformisation européenne du droit international privé», cours donné lors du 53ème séminaire de droit européen d'Urbino, du 22 août au 3 septembre 2011.
- 41.- «O Direito internacional privado francês e brasileiro dos contratos de transferência tecnológica» [*Le droit international privé français et brésilien des contrats de transferts de technologie*], cours donné les 8 et 10 novembre 2011 lors du séminaire interdisciplinaire organisé par la Chaire des Amériques de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne pour la Federação das Indústrias do Estado de São Paulo (coordination du module de droit international privé, enseignement de la 1ère leçon, consacrée aux différents contrats de transfert de technologie, et de la 3ème leçon, consacrée aux règles françaises et brésiliennes de détermination de la loi applicable à ces contrats ; cours donnés en français, avec une traduction simultanée, photocopié et powerpoint en portugais).
- 42.- «La technique des prises en considération», cours donné à l'invitation de la Faculté de droit de l'Université Libre de Kinshasa, le 18 janvier 2012.
- 43.- «Histoire de la construction européenne», cours donné à l'invitation de la Faculté de droit de l'Université Libre de Kinshasa, le 19 janvier 2012.
- 44.- «Les méthodes du droit international privé», cours donné à l'invitation de la Faculté de droit de l'Université Libre de Kinshasa, le 19 janvier 2012.
- 45.- «L'expérience de l'intégration régionale européenne», communication au colloque international et interdisciplinaire consacré à la comparaison des expériences d'intégration régionale, organisé par l'Université Libre de Kinshasa, le 21 janvier 2012.
- 46.- «A União Europeia» [*L'Union Européenne*], cours donné en portugais à la Faculté de Droit de l'Université de São Paulo le 22 mai 2012.
- 47.- «A União Europeia na perspectiva histórica da construção europeia» [*L'Union Européenne dans la perspective historique de la construction européenne*], cours donné en portugais à la Faculté de Droit de l'Université de São Paulo le 23 mai 2012.
- 48.- «A importância prática da Convenção Europeia dos Direitos Humanos para pessoas físicas ou jurídicas podendo ser vítimas de maus-tratos de um Estado europeu» [*L'importance pratique de la Convention européenne des droits de l'homme pour les personnes physique ou morales victimes des mauvais traitements d'un État européen*], conférence donnée en portugais à la Faculté de Droit de l'Université de São Paulo le 24 mai 2012.
- 49.- «A segurança que um direito inspira, elemento de atratividade deste direito» [*La sécurité qu'inspire un droit, élément de l'attractivité de ce droit*], contribution présentée le 25 mai 2012 en portugais à l'Université São Judas Tadeu de São Paulo lors du IX^{ème} colloque international de la Faculté de droit, «Direito e sociedade – A obra de José Eduardo Faria» [*Droit et société – L'œuvre de José Eduardo Faria*].
- 50.- «Historia da construção europeia» [*Histoire de la construction européenne*], cours donné en portugais à la Pontifícia Universidade Católica do Paraná le 28 mai et le 2 juin 2012.
- 51.- «A Convenção europeia dos direitos humanos : apresentação geral e questões de actualidade» [*La Convention européenne des droits de l'homme : présentation générale et questions d'actualité*], cours donné en portugais à la Pontifícia Universidade Católica do Paraná le 29 mai 2012.
- 52.- «Os métodos em direito internacional privado» [*Les méthodes en droit international privé*], cours donné en portugais à la Pontifícia Universidade Católica do Paraná le 30 mai 2012.
- 53.- «A crise econômica e as suas repercussões para o processo de integração» [*La crise économique et ses répercussions sur le processus d'intégration*], conférence donnée en français à la Pontifícia Universidade Católica do Paraná le 31 mai 2012.
- 54.- «Las relaciones entre los dos órdenes jurídicos europeos» [*Les relations entre les deux ordres juridiques européens*], cours donné en français à l'Université du Rosario à Bogotá le 14 août 2012.
- 55.- «Actualidades en derecho mercantil francés» [*Actualités en droit commercial français*], cours donné en espagnol à l'Université du Rosario à Bogotá le 14 août 2012.
- 56.- «Historia de la integración europea» [*Histoire de l'intégration européenne*], cours donné en espagnol à l'Université du Rosario à Bogotá les 15 et 16 août 2012.
- 57.- «Orígenes y Evolución de la Unión Europea» [*Origines et évolution de l'Union européenne*], cours donné en espagnol à l'Université de Buenos Aires (UBA) les 23 et 27 août 2012.
- 58.- «La Declaración Schuman y la crisis actual de la Unión Europea» [*La Déclaration Schuman et la crise actuelle de l'Union européenne*], conférence de clôture des IVèmes Journées Nationales des Professeurs de Droit argentins, donnée en espagnol le 30 août 2012 à la Faculté de Droit de l'Université Nationale Lomas de Zamora.
- 59.- «Le droit français de l'expropriation pour cause d'utilité publique», conférence donnée en français le 5 novembre 2012 à l'Université des sciences politiques et juridiques de l'Est de la Chine à Shanghai (华东政法大学).
- 60.- «L'influence de la Convention européenne des droits de l'homme sur le droit civil et commercial», conférence donnée en français le 6 novembre 2012 à l'Université des sciences politiques et juridiques de l'Est de la Chine à Shanghai (华东政法大学).
- 61.- «Actualités doctorales françaises en droit des biens», conférence donnée en français le 8 novembre 2012 à l'Université des sciences politiques et juridiques de l'Est de la Chine à Shanghai (华东政法大学).
- 62.- «Historia de la integración europea» [*Histoire de l'intégration européenne*], cours donné en espagnol à l'Université de Buenos Aires le 11 avril 2013.
- 63.- «Los contractos administrativos con un elemento de extraneidad» [*Les contrats administratifs avec un élément d'extranéité*], contribution présentée le 12 avril 2013 en espagnol lors des IVèmes Journées Latino-américaines de droit administratif organisées à Buenos Aires les 10, 11 et 12 avril 2013 par l'Institut de droit administratif du Colegio Público de Abogados de la Capital Federal, l'École de spécialisation en droit administratif de l'Université de Belgrano et l'Université Nationale de Lomas de Zamora.

- 64.- «El control jurisdiccional de la administración pública en Francia» [*Le contrôle juridictionnel de l'administration publique en France*], intervention en espagnol lors de la table ronde organisée le 12 avril 2013 par la revue juridique argentine *Urbe et Ius*.
- 65.- «A Declaração Schuman e la crise atual da União Europeia» [*La Déclaration Schuman et la crise actuelle de l'Union européenne*], conférence donnée en portugais le 15 avril 2013 aux Facultés Intégrées du Brésil (UNIBRASIL) à Curitiba.
- 66.- «Historia da integração europeia» [*Histoire de l'intégration européenne*], cours donné en portugais le 16 avril 2013 aux Facultés Intégrées du Brésil (UNIBRASIL) à Curitiba.
- 67.- «A União Europeia» [*L'Union Européenne*], cours donné en portugais le 17 avril 2013 aux Facultés Intégrées du Brésil (UNIBRASIL) à Curitiba.
- 68.- «A Declaração Schuman e la crise atual da União Europeia» [*La Déclaration Schuman et la crise actuelle de l'Union européenne*], conférence donnée en portugais le 18 avril 2013 à la Faculté de droit de l'Université Fédérale du Paraná, à Curitiba.
- 69.- «Proteção Europeia dos Direitos Humanos» [*Protection européenne des droits de l'homme*], cours donné en portugais le 18 avril 2013 aux Facultés Intégrées du Brésil (UNIBRASIL) à Curitiba.
- 70.- «L'application de la troisième loi de Nuremberg par les États étrangers. Le cas des Pays-Bas et du Luxembourg», conférence donnée le 7 mai 2013 à l'invitation de l'Université du Luxembourg et de la Fondation Robert-Krips.
- 71.- «Questions de méthodes en droit international privé contemporain de sources française et européenne», rapport présenté lors du colloque franco-russe organisé à Moscou les 17 et 18 juin 2013 par le Département d'Étude des Relations Privées Internationales (DERPI) de l'Institut de Recherche Juridique de la Sorbonne (IRJS) de l'École de Droit de la Sorbonne (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne) et par l'École des Hautes Études en Sciences Économiques (Национальный исследовательский университет «Высшая школа экономики»).
- 72.- «Historia de la integración europea» [*Histoire de l'intégration européenne*], cours donné en espagnol à l'Université de la Grande Colombie à Armenia les 3 et 4 septembre 2013.
- 73.- «La Declaración Schuman y la crisis actual de la Unión Europea» [*La Déclaration Schuman et la crise actuelle de l'Union européenne*], communication en espagnol devant la Comunidad Académica de la Faculté de droit et de sciences politiques de l'Université de la Grande Colombie à Armenia le 4 septembre 2013.
- 74.- «Protección europea de los derechos humanos» [*Protection européenne des droits de l'homme*], cours donné en espagnol à l'Université de la Grande Colombie à Armenia le 5 septembre 2013.
- 75.- «La Unión Europea» [*L'Union européenne*], cours donné en espagnol à l'Université de la Grande Colombie à Armenia le 6 septembre 2013.
- 76.- «La Declaración Schuman y la crisis actual de la Unión Europea» [*La Déclaration Schuman et la crise actuelle de l'Union européenne*], conférence donnée en espagnol à la Faculté de droit et de sciences politiques de l'Université de la Grande Colombie à Armenia le 6 septembre 2013.
- 77.- «Histoire des méthodes en droit international privé français», rapport présenté en français lors du colloque franco-russe organisé à Paris les 25 et 26 octobre 2013 par le Département d'Étude des Relations Privées Internationales (DERPI) de l'Institut de Recherche Juridique de la Sorbonne (IRJS) de l'École de Droit de la Sorbonne (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne) et par l'École des Hautes Études en Sciences Économiques (Национальный исследовательский университет «Высшая школа экономики»).
- 78.- «História da construção europeia» [*Histoire de la construction européenne*], conférence donnée en portugais le 19 août 2014 au Centro Universitário Christus de Fortaleza (Brésil).
- 79.- «A actual revolução do direito internacional privado na Europa. Relações entre direito internacional privado estatal e direito da integração regional» [*La révolution actuelle du droit international privé en Europe. Relations entre droit international privé étatique et droit de l'intégration régionale*], conférence donnée en portugais pour inaugurer le I^{er} symposium international de droit international de l'Université Fédérale du Ceará (Fortaleza, Brésil), le 20 août 2014.
- 80.- «A técnica das tomadas em consideração» [*La technique des prises en considération*], cours donné en portugais le 21 août 2014 à l'Université Fédérale du Ceará (Fortaleza, Brésil).
- 81.- «A Declaração Schuman e la crise atual da União Europeia» [*La Déclaration Schuman et la crise actuelle de l'Union européenne*], conférence donnée en portugais le 22 août 2014 à la «Faculdade 7 de Setembro» de Fortaleza (Brésil).
- 82.- «De algumas dificuldades práticas relativas à Convenção de Viena de 1980 sobre a Venda Internacional de Mercadorias» [*De quelques difficultés pratiques relatives à la Convention de Vienne de 1980 sur la vente internationale de marchandises*], conférence donnée en portugais le 28 août 2014 lors du colloque triennal de l'Ordre des avocats de l'État fédéré du Pernambouc (Recife, Brésil).
- 83.- «Le nouveau règlement "Bruxelles I bis" (règlement [UE] n° 1215/2012 du Parlement européen et du Conseil du 12 décembre 2012 concernant la compétence judiciaire, la reconnaissance et l'exécution des décisions en matière civile et commerciale)», conférence donnée le 27 janvier 2015 devant les étudiants du Master 2 en droit des affaires internationales de l'Institut de droit des affaires internationales du Caire.
- 84.- «Les effets en droit international privé français de l'appartenance d'une personne à un prétendu groupe ethnique ou d'une appartenance comparable», communication présentée le 12 février 2015 lors du séminaire annuel *L'identité à l'épreuve de la mondialisation* organisé par le Département d'étude des relations privées internationales (DERPI) de l'Institut de Recherche juridique de la Sorbonne (IRJS) de l'École de Droit de la Sorbonne (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne).
- 85.- «La Declaración Schuman y la crisis actual de la Unión Europea» [*La Déclaration Schuman et la crise actuelle de l'Union européenne*], conférence donnée en espagnol à la Faculté de droit de l'Université Nationale de Rosario (UNR, Argentine) le 4 septembre 2015.

- 86.- «La revolución actual del Derecho internacional privado en Europa» [*La révolution actuelle du droit international privé en Europe*], conférence donnée en espagnol devant le Colegio Público de Abogados de la Capital Federal (Buenos Aires) le 9 septembre 2015.
- 87.- «La codificazione del diritto internazionale privato tedesco (1881-1896)» [*La codification du droit international privé allemand (1881-1896)*], communication co-écrite avec Julia Speth, présentée en italien lors de la table ronde co-organisée par le Dipartimento di Giurisprudenza dell'Università di Ferrara et le Département d'étude des relations privées internationales (DERPI) de l'Institut de Recherche juridique de la Sorbonne (IRJS) de l'École de Droit de la Sorbonne (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne) à Ferrare le 27 novembre 2015, et qui avait pour thème *La codificazione del diritto internazionale privato e processuale, sviluppo storico e declinazioni attuali di un'idea* [*La codification du droit international privé et processuel, développement historique et déclinaisons actuelles d'une idée*].
- 88.- «Le nouveau règlement n° 2015/848 du 20 mai 2015 relatif aux procédures d'insolvabilité», conférence donnée le 26 janvier 2016 devant les étudiants du Master 2 en droit des affaires internationales de l'Institut de droit des affaires internationales du Caire.
- 89.- «L'applicazione della terza legge di Norimberga da parte degli Stati stranieri» [*L'application de la troisième loi de Nuremberg par les États étrangers*], conférence donnée le 19 août 2016 lors du 58^{ème} séminaire de droit européen de l'Université d'Urbino (en français avec powerpoint en italien).
- 90.- «L'uniformisation du droit international privé en Europe et le nouveau règlement européen n° 655/2014 du 15 mai 2014 portant création d'une procédure d'ordonnance européenne de saisie conservatoire des comptes bancaires, destinée à faciliter le recouvrement transfrontière de créances en matière civile et commerciale», conférence donnée le 9 février 2017 devant les étudiants du Master 2 en droit des affaires internationales de l'Institut de droit des affaires internationales du Caire.
- 91.- «Relations Between Occupied State and Occupying Power. The Point of View of the Occupied State. Elements of Criminal law, Private Law and Private International Law» [*Relations entre État occupé et puissance occupante. Le point de vue de l'État occupé. Éléments de droit pénal, de droit privé et de droit international privé*], communication présentée le 7 décembre 2017 lors du colloque organisé à Luxembourg du 6 au 8 décembre 2017 par le Max Planck Institute for Procedural Law sur le thème suivant : *Peace Through Law: The Versailles Peace Treaty and dispute settlement after WWI*.
- 92.- «Escape and marriage out of Nazi Germany: Individual destinies from a microhistorical perspective» [*Fuite et mariage hors de l'Allemagne nazie: destins individuelles dans une perspective microhistorique*], communication présentée le 25 janvier 2018 lors du colloque organisé à Luxembourg du 24 au 26 janvier 2018 par le Centre d'Histoire Contemporaine et Digitale (Center for Contemporary and Digital History, C²DH) de l'Université de Luxembourg, l'Institut d'histoire moderne et contemporaine (École normale supérieure, Paris, CNRS), l'Institut für Zeitgeschichte (München) et l'Institute for War, Holocaust and Genocide Studies (Amsterdam, NIOD) sur le thème suivant : *The way out: Microhistories of flight from Nazi Germany*.
- 93.- «L'ombre portée de Nuremberg. La décision des États étrangers d'accepter ou de refuser d'appliquer sur leur territoire la loi allemande du 15 septembre 1935 "pour la protection du sang allemand et de l'honneur allemand", le décret-loi italien du 17 novembre 1938 "pour la défense de la race italienne" et la loi hongroise du 8 août 1941 "pour la défense de la race", conférence donnée le 6 février 2018 devant les étudiants du Master 2 en droit des affaires internationales de l'Institut de droit des affaires internationales du Caire.
- 94.- «L'évolution récente du droit français de l'immunité d'exécution en tant qu'obstacle à l'exécution forcée des sentences arbitrales», conférence donnée le 11 février 2018 au Centre régional d'arbitrage commercial international du Caire (CRCICA).

VII.- Langues (de 1 à 5, la meilleure note étant 5).

Langue	Lue	Parlée	Écrite
Français	5	5	5
Anglais	4	3	3
Espagnol	4	3	3
Portugais	4	3	3
Italien	4	1	3
Allemand	4	1	3
Néerlandais	4	1	3

VIII.- Précédents titres et précédentes activités professionnelles.

- 1.- Étudiant-moniteur pour le cours de *Sociologie générale*, donné par le Professeur Olgierd KUTY en première année de droit à l'Université de Liège, de 1988-1989 à 1991-1992 (un total de 300 heures).
- 2.- Stagiaire rémunéré de Maître Christian BOULANGÉ, avocat au barreau de Liège (75 heures, 1990).
- 3.- Stagiaire rémunéré de Maître Christine DEFRAIGNE, avocate au barreau de Liège (250 heures, 1993).
- 4.- Collaborateur occasionnel de Maître François BODEN, avocat au barreau de Liège (1990-2004).
- 5.- *Registered recognised student* à l'Université d'Oxford (Trinity Term 1993, carte 93X3918), sous la tutelle du Professeur Jozef RAZ (Balliol College).
- 6.- Allocataire de recherche (1994-1997) au CERPI (*Centre d'études des relations privées internationales*), dirigé, à l'époque, par le Professeur Paul LAGARDE, à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
- 7.- Chargé de travaux dirigés vacataire (1995-1997), pour les cours d'*Introduction générale au droit* et de *Droit des personnes et de la famille* (cours donnés, à l'époque, par Madame le Professeur Horatia MUIR WATT), à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
- 8.- Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche (1997-1999) à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Les travaux dirigés stipulés dans le contrat d'A.T.E.R. étaient donnés en *Introduction générale au droit* et en *Droit des personnes et de la famille* (cours du Professeur Frédéric POLLAUD-DULIAN).
- 9.- Chargé du cours de *Relations entre les deux ordres juridiques européens* (1997-2007), d'*Histoire de la construction européenne* (1999-2007), de *Droit communautaire* (2001-2002), et de *Protection européenne des droits de l'homme* (2003-2007), dans le cadre de la Formation «*Le droit en Europe*» (à partir de 2001-2002 : Diplôme Universitaire, D.U. 07 UG, 3ème cycle) successivement dirigée par Madame le Professeur Mireille DELMAS-MARTY (1996-1999), Monsieur le Premier Vice-Président Yves DAUDET (2001-2002) et Monsieur le Doyen François GAUDU (2003-2012), à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
- 10.- Expert près la Commission d'étude sur le sort des biens des membres de la communauté juive de Belgique spoliés ou délaissés pendant la Guerre 1940-1945 (1999).
- 11.- Directeur des études du Diplôme Universitaire «*Le droit en Europe*», à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (2002-2007).
- 12.- Chargé de leçons particulières de français et de français juridique (21 heures en 2002) au C.M.F. (Conseil des Marchés Financiers, 31, rue Saint-Augustin, 75002 Paris).
- 13.- Répétiteur de Droit international privé et de Droit des successions (cours de maîtrise), de Droit de la famille (cours de licence), et de Droit des biens (cours de DEUG) au Centre de formation juridique (70 heures en 2003, 36 heures en 2004, 44 heures en 2005).
- 14.- Assistant de justice du Premier Président de la Cour de cassation (du 1er janvier 2004 au 31 décembre 2005).
- 15.- Formateur, en Droit international privé, des agents de la Direction des affaires juridiques du Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie (Bureau 3C — Droit international), 32 heures en 2004.
- 16.- Ingénieur d'études au sein du Groupement d'intérêt public «Mission de recherche Droit et Justice» (créé par le Centre national de la recherche scientifique, le Ministère de la Justice, l'École nationale de la magistrature, le Conseil national des barreaux et le Conseil national du notariat : <http://www.gip-recherche-justice.fr/index.htm>), deux mois en 2004.
- 17.- Assistant d'édition numérique au Service des revues des Éditions Dalloz (février-juin 2005).
- 18.- Correspondant pour la France, avec les Professeurs Horatia Muir Watt et Mathias Audit, du groupe européen de chercheurs ayant obtenu l'adjudication par la Commission européenne du marché public n° JAI/A3/2003/02, d'un montant d'un million d'euros, et dont l'objet était la constitution d'un recueil de jugements et d'arrêts rendus par les juridictions des États membres en application de la Convention de Bruxelles de 1968 sur la compétence internationale et sur la reconnaissance et l'exécution des jugements étrangers, et en application des textes complétant ou remplaçant cette Convention.
- 19.- Organisateur en France, avec les Professeurs Horatia Muir Watt et Mathias Audit, de réunions dont l'objet était la création d'un réseau européen d'experts en droit international privé (<http://www.european-research-network.org/meetings.cfm>). Ce travail était complété par la rédaction de rapports sur l'état de la connaissance du droit international privé en France : enseignement, revues, sociétés savantes, autres modes de diffusion de l'information (<http://www.european-research-network.org/directory.htm>).
- 20.- Chargé du cours de *Droit comparé de la responsabilité civile* à l'Université de La Rochelle (2005-2006).
- 21.- Secrétaire général de la Chaire des Amériques de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (2006-2010) et membre du Comité de pilotage de la Chaire des Amériques (2006-2017).

IX.- Missions.

- 1.- Slovaquie (Omsenie, Académie judiciaire slovaque, du 2 au 6 oct. 2004), France (Paris, École nationale de la magistrature, les 2 et 3 déc. 2004) : co-rédacteur (membre de la commission chargée des termes de droit privé) du *Francúzsko-slovensky a slovensko-francúzsky právnický slovník. Lexique juridique français-slovaque et slovaque-français* suscité par ARPEJE et ACOJURIS (Association pour le renouveau et la promotion des échanges juridiques internationaux, Association pour la coopération juridique et judiciaire internationale, associations liées au ministère français de la Justice) et par le ministère slovaque de la Justice.

- 2.- Chine (Pékin, Institut culturel français, du 12 au 14 décembre 2004) : sélection des étudiants chinois de la cinquième promotion du Diplôme Universitaire «Le Droit en Europe» (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne).
- 3.- Chine (Pékin, Institut culturel français, du 23 au 28 mai 2006) : sélection des étudiants chinois de la septième promotion du Diplôme Universitaire «Le Droit en Europe» (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne).
- 4.- Brésil (São Paulo et Recife, du 4 au 14 mai 2007) : présentation de la Chaire des Amériques de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne aux autorités de l'Université São Judas Tadeu à São Paulo, de l'Université de São Paulo et de la Faculté de Droit de Recife (Université Fédérale du Pernambouc).
- 5.- Pérou (Lima, du 20 au 23 et du 25 au 27 août 2007) : contribution à la préparation d'un colloque organisé par l'Ambassade de France au Pérou et l'Université San Martín de Porres, présentation de la Chaire des Amériques de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne aux autorités de la Pontificia Universidad Católica del Perú et de l'Université de Lima.
- 6.- Colombie (Bogotá, du 23 au 25 août 2007) : présentation de la Chaire des Amériques de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne aux autorités de l'Université du Rosario, réunion de travail sur la coopération entre ces deux universités (convention bilatérale, invitations de professeurs, recherches communes, projet d'un diplôme commun), réunion de travail sur les projets de l'Université du Rosario de créer des formations de troisième cycle (maestrias), réunion de travail sur la création d'une nouvelle revue.
- 7.- Pérou (Lima, du 2 au 7 novembre 2007) : poursuite des pourparlers de coopération avec les autorités de la Pontificia Universidad Católica del Perú.
- 8.- Chine (Pékin, China Scholarship Council, du 14 au 20 juin 2008) : sélection des étudiants chinois de la neuvième promotion du Diplôme Universitaire «Le Droit en Europe» (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne).
- 9.- Pérou (Lima, Université San Martín de Porres, le 7 juillet et le 14 août 2008) : pourparlers en vue de la création de la Chaire péruano-française d'internationalisation du droit.
- 10.- Chili (Santiago, du 1er au 5 août 2008) : échange des instruments de ratification de l'accord de coopération entre l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et l'Université du Chili ; pourparlers en vue de l'extension de cet accord ; pourparlers avec les représentants de la Faculté d'Économie de l'Université de Santiago.
- 11.- Brésil et Argentine (du 23 mai au 25 juin 2009) : commencement ou poursuite des négociations tendant à la conclusion ou à l'approfondissement de relations de coopération entre l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et l'Université São Judas Tadeu (São Paulo), l'Université de São Paulo (USP), l'Université Fédérale du Pernambouc (Recife), et la Pontificia Universidade Católica de Rio de Janeiro. Présentation de la politique de coopération de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne aux autorités de l'Université Fédérale du Paraná (Curitiba), de la Pontificia Universidade Católica do Paraná, de l'Université Nationale de Rosario (Argentine), de l'École de droit de la Fondation Getulio Vargas à São Paulo.
- 12.- Brésil (Natal, du 10 au 15 octobre 2009) : négociations tendant à la conclusion de relations de coopération entre l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, l'Université Fédérale du Rio Grande do Norte (UFRN) et du Barreau de l'État du Rio Grande do Norte (OAB-RN).
- 13.- Brésil (São Paulo, du 4 au 17 décembre 2009) : préparation, au nom de la Chaire des Amériques de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne d'un cycle de conférences de M. Gérard Payen, conseiller spécial du Secrétaire général de l'ONU ; et pourparlers avec la FIESP en vue de la conclusion d'un accord de formation au sein de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
- 14.- Colombie (Bogotá, du 12 au 19 août 2012) : réunion de travail avec les responsables de la fondation COLFUTURO en vue d'améliorer les conditions dans lesquelles se déroulent le choix des étudiants boursiers de venir étudier à Paris, les démarches administratives et l'accompagnement pédagogique. Réunion de travail avec les responsables de la Faculté de droit de l'Université du Rosario pour faire le point sur la coopération existante avec l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, et sur les accords en cours de ratification, et pour jeter les bases d'un nouveau projet commun.

X.- Organisation de colloques, tables rondes et séminaires.

- 1.- Organisateur d'une table ronde sur le financement et la structure des universités françaises, destinée à une délégation de douze hauts responsables d'universités chinoises, le 3 mai 2006, à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
- 2.- Organisateur d'un séminaire de formation en droit français, destiné à une délégation de vingt-huit magistrats de la Cour d'appel de Dongcheng à Dongguan, du 8 au 13 juillet 2006, à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
- 3.- Membre du comité organisateur du IIIème colloque international de l'Association Andrés Bello des juristes franco-latino-américains, *La constitucionalización del derecho privado*, les 5 et 6 septembre 2006 à Bogotá.
- 4.- Organisateur, pour la Chaire des Amériques de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, de la conférence «L'arbitrage et les contrats internationaux de corruption», donnée le 12 janvier 2007 par le Professeur Fabricio Mantilla, de l'Université du Rosario (Bogota).
- 5.- Organisateur d'une table ronde sur le droit pénitentiaire français, destinée à une délégation de onze hauts fonctionnaires du ministère chinois de la Justice, le 30 janvier 2007, à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
- 6.- Co-organisateur et coordinateur du premier séminaire de printemps de la Chaire des Amériques de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, *L'Union européenne actuelle et ses perspectives*, destiné aux étudiants de l'Institut technologique de Monterrey (l'université qui, en qualité, est la deuxième du Mexique), du 4 au 15 juin 2007 à Paris.
- 7.- Organisateur de la première table ronde doctorale et post-doctorale du Forum juridique franco-chinois de la Sorbonne, le 5 juillet 2007, à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

- 8.- Organisateur, pour la Chaire des Amériques de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, de l'invitation et des enseignements du Professeur Fernando Aguillar, Doyen de la Faculté de droit de l'Université São Judas Tadeo (São Paulo, Brésil), Professeur à l'Université de São Paulo (USP), et Professeur invité de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne du 2 au 29 octobre 2007.
- 9.- Organisateur, pour la Chaire des Amériques, de la conférence «Recodification et rationalisation du droit privé», donnée le 10 décembre 2007 par le Professeur Mauricio Tapia, directeur adjoint du département de droit privé de la Faculté de droit de l'Université du Chili (Santiago), co-directeur de la collection «Derecho francés contemporáneo» (Flandes Indiano), et Professeur invité à l'École Normale Supérieure (Paris).
- 10.- Organisateur, pour la Chaire des Amériques de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et avec l'aide du Service de la coopération universitaire de l'Ambassade de France au Pérou, de l'invitation et des enseignements du Professeur Carlos Ramos Nuñez, professeur à la Pontificia Universidad Católica del Perú et à la Universidad de Lima, directeur du Séminaire de Droit de l'Institut Riva-Agüera, membre de l'Académie Nationale d'Histoire du Pérou, co-directeur de la Revista Peruana de Derecho y Literatura, ancien directeur de l'Académie de la magistrature du Pérou, et Professeur invité de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne du 8 au 22 décembre 2008.
- 11.- Organisateur, pour la Chaire des Amériques, de la conférence donnée le 9 avril 2008 par le Professeur Paul Hollander, professeur de sociologie à l'Université de Massachusetts à Amherst, «Understanding Anti-Americanism: Its Origins and Impact at Home and Abroad». La conférence, organisée en association avec la French American Foundation et l'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique, a été suivie des commentaires de M. Nicholas Sowels (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne) et d'un débat présidé par Mme Ruth Sefton-Green (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne).
- 12.- Organisateur, pour la Chaire des Amériques de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, de l'invitation et des enseignements du Professeur Alfredo Mario Soto, Professeur à l'Université de Buenos Aires (UBA), à l'Université Nationale de Rosario (UNR, Argentine), à l'Université du Salvador à Buenos Aires, à l'Université Catholique Argentine Santa María de los Buenos Aires, et à l'Université Nationale du Centre de la Province de Buenos Aires, assesseur à la Direction nationale des Affaires internationales du ministère argentin de la Justice, et professeur invité de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne du 5 au 21 novembre 2008.
- 13.- Organisateur, pour la Chaire des Amériques de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, de la conférence donnée le 12 janvier 2009 par Mme Constance Borde, vice-présidente de la section française du Parti démocrate et super-déléguée à la Convention démocrate, «L'étoile de l'Amérique brillera-t-elle à nouveau ?», suivie des commentaires de Mme Anne Deysine, Professeur des Universités, directeur du Master Affaires internationales et Négociation Interculturelle à l'Université de Paris X Nanterre, de M. Raphael Sonenshein, Professeur de science politique à l'Université de l'État de Californie à Fullerton et titulaire de la Chaire Fulbright-Tocqueville 2008, et de M. Frederick T. Davis, partner au sein du cabinet Debevoise et Plimpton LLP.
- 14.- Organisateur, pour la Chaire des Amériques de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, de l'invitation et des enseignements du Professeur Umberto Celli Junior, de l'Université de São Paulo, Professeur invité de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne du 1er au 30 avril 2009.
- 15.- Co-organisateur, pour la Chaire des Amériques de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, de la conférence inaugurale du Professeur Peter Letsou, «The (Un)Changing Face of Corporate Governance Regulation in the United States: the Evolving Roles of the Federal and State Governments». Le Professeur Letsou, de l'Université de Willamette (Oregon), était invité à enseigner aux étudiants de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne du 1er au 30 novembre 2009.
- 16.- Co-organisateur, pour la Chaire des Amériques de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, de la conférence qu'a donnée en Sorbonne le 3 novembre 2009 M. Luciano Coutinho, Président de la Banque nationale de développement économique et social (BNDES), «Les défis du développement post-crise : perspective de l'économie mondiale et brésilienne». La conférence était organisée par la Chaire des Amériques de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et l'Ambassade du Brésil en France, avec le soutien de la Chambre de commerce du Brésil en France.
- 17.- Co-organisateur du 52ème séminaire de droit européen d'Urbino, du 16 au 28 août 2010.
- 18.- Co-organisateur du 53ème séminaire de droit européen d'Urbino, du 22 août au 3 septembre 2011.
- 19.- Coordonnateur du module de droit international privé des transferts de technologie du séminaire interdisciplinaire organisé par la Chaire des Amériques de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne pour la Federação das Indústrias do Estado de São Paulo (FIESP), à Paris du 7 au 10 novembre 2011.
- 20.- Organisateur, pour l'École de Droit de la Sorbonne, le Département d'études internationales et européennes (UFR 07), le Département d'étude des relations privées internationales (DERPI) de l'Institut de Recherche Juridique de la Sorbonne (IRJS), le Centre de recherche d'Histoire de l'Amérique latine et du monde ibérique (CRALMI) et la Chaire des Amériques de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, de la conférence donnée par Mme Marion Brepohl, Professeure à l'Université Fédérale du Paraná (UFPR), chercheuse au sein du Conselho Nacional de Desenvolvimento científico e tecnológico (CNPq), chercheuse invitée de l'Institut de Recherche Juridique de la Sorbonne (IRJS), à Paris, le 24 septembre 2014, et qui avait pour titre «*L'expérience coloniale allemande et le droit des gens*».
- 21.- Organisateur, pour l'Institut de Recherche Juridique de la Sorbonne (IRJS), de la table ronde consacrée à l'ouvrage *Le Cap des Tempêtes* (2ème éd., Paris/Bruxelles : LGDJ/Bruylant, 2012), à Paris, le 22 mai 2015, en présence de l'auteur, Lucien François, juge émérite de la Cour constitutionnelle de Belgique et professeur émérite de l'Université de Liège.
- 22.- Organisateur, pour l'École de Droit de la Sorbonne, pour l'École Doctorale de Droit de la Sorbonne (EDDS) et l'Institut de Recherche Juridique de la Sorbonne (IRJS), des conférences données par MM. Ettore Battelli et Francesco Longobucco, Professeurs agrégés à l'Université Rome III, chercheurs invités de l'Institut de Recherche Juridique de la Sorbonne (IRJS), à Paris, le 19 juin 2015, et qui avaient respectivement pour titre «*Le modèle européen de clauses*

contractuelles : le contrat-type et l'uniformisation du droit moderne» et «The Procompetitive Interpretation of Private Law in the EU Legal System».

XI.- Participations à des jurys.

A.- Centre de formation professionnelle d'avocats de Paris.

- 1.- Le 29 octobre 2007 : présidence de deux jurys de l'épreuve orale de *Libertés publiques*, l'une des épreuves de l'examen d'entrée au Centre de formation professionnelle d'avocats de Paris. Chaque jury est composé d'un magistrat, d'un avocat et d'un professeur ou d'un maître de conférences.
- 2.- Le 29 octobre 2008 : présidence de deux jurys de l'épreuve orale de *Libertés publiques*, l'une des épreuves de l'examen d'entrée au Centre de formation professionnelle d'avocats de Paris.
- 3.- Le 27 octobre 2010 : présidence de deux jurys de l'épreuve orale de *Libertés publiques*, l'une des épreuves de l'examen d'entrée au Centre de formation professionnelle d'avocats de Paris.
- 4.- Le 2 novembre 2011 : présidence de deux jurys de l'épreuve orale de *Libertés publiques*, l'une des épreuves de l'examen d'entrée au Centre de formation professionnelle d'avocats de Paris.
- 5.- Le 5 novembre 2014 : présidence de deux jurys de l'épreuve orale de *Libertés publiques*, l'une des épreuves de l'examen d'entrée au Centre de formation professionnelle d'avocats de Paris.
- 6.- Les 9 et 16 novembre 2015 : présidence de trois jurys de l'épreuve orale de *Libertés publiques*, l'une des épreuves de l'examen d'entrée au Centre de formation professionnelle d'avocats de Paris.
- 7.- Le 15 novembre 2018 : présidence d'un jury de l'épreuve orale de *Droits et libertés fondamentaux et culture juridique générale*, l'une des épreuves de l'examen d'entrée au Centre de formation professionnelle d'avocats de Paris.
- 8.- Les 12, 14 et 15 novembre 2019 : présidence de quatre jurys de l'épreuve orale de *Droits et libertés fondamentaux et culture juridique générale*, l'une des épreuves de l'examen d'entrée au Centre de formation professionnelle d'avocats de Paris.

B.- Jurys de thèse de doctorat.

- 1.- Le 21 juin 2012 : premier juré (*vocal primero*) au sein du jury de thèse de doctorat en droit de Mlle Fernanda SABAH GOMES SOARES, *Sucesiones internacionales : especial referencia al cónyuge superviviente* [*Les Successions internationales : la référence spéciale au conjoint survivant*], Université de León (Espagne).
- 2.- Du 10 mai au 21 novembre 2013 : membre du jury de thèse de doctorat en droit de M. X..., en co-tutelle à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense et à l'Université de São Paulo.
- 3.- Le 12 décembre 2016 : membre du jury de thèse de doctorat en droit de Mme Kellen TRILHA SCHAPPO, *Les angles morts d'un monde juridiquement hétérogène. Essai sur l'exercice stratégique de la volonté en droit international privé contemporain*, th. Institut d'Études Politiques de Paris (Sciences Po Paris).
- 4.- Le 12 décembre 2018 : membre du jury de thèse de doctorat en droit de Mme Amélie BENOISTEL, *Le concept de renvoi mobile : une théorie de la reconnaissance entre le droit international privé et les libertés de circulation européennes*, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
- 5.- Le 28 novembre 2019 : membre du jury de thèse de doctorat en droit de M. Santiago RAMÍREZ REYES, *L'affinement des mécanismes liés à l'ordre public dans le choix de la loi applicable aux contrats internationaux. Regards franco-mexicains*, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

C.- Jurys de concours (*moot courts*, etc.).

- 1.- Le 20 février 2018 : membre du jury de la finale de la phase locale (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne) de la *Negotiation Competition* de l'*European Law Student's Association*.
- 2.- Le 11 mars 2019 : membre d'un des jurys et président d'un autre des jurys de quart de finale du concours de plaidoiries en droit français de l'Université d'Oxford (*Oxford French Law Moot 2019*).

XII.- Supervision de thèse de doctorat.

Du 15 septembre 2011 au 12 décembre 2016 : co-supervision, avec Horatia Muir Watt, de la thèse de doctorat en droit de Kellen TRILHA SCHAPPO, *Les angles morts d'un monde juridiquement hétérogène. Essai sur l'exercice stratégique de la volonté en droit international privé contemporain*, th. Institut d'Études Politiques de Paris (Sciences Po Paris), 2016.

XIII.- Distinctions, bourses, subsides, prix et invitations.

A.- Prix et distinctions.

- 1.- Décembre 2003 : Prix Dupin aîné de la Chancellerie des Universités, pour la thèse de doctorat soutenue le 19 mars 2002 au sein de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, et intitulée : *L'ordre public, limite et condition de la tolérance. Recherches sur le pluralisme juridique.*
- 2.- Juin 2006 : Lauréat du concours européen organisé par le Max Planck Institut de droit privé comparé et de droit international privé (Hambourg) pour sélectionner les candidats invités à effectuer des recherches au sein de l'Institut et prendre la parole lors du 1er séminaire post-doctoral sur le droit privé européen organisé par l'Institut, les 27 et 28 juin 2006.
- 3.- Novembre 2007 : *Profesor honorario* de la Facultad de droit de l'Université San Martín de Porres (Lima, Pérou).

B.- Bourses, allocations et subsides.

- 1.- Juillet 1993 : Royal Belgian Benevolent Society Award, destinée à financer les frais d'inscription en tant que *Registered recognised student* à l'Université d'Oxford (Trinity Term 1993, carte 93X3918), sous la tutelle du Professeur Jozef RAZ (Balliol College).
- 2.- Septembre 1994 - novembre 1997 : allocation de recherche, destinée à financer les frais de recherche et de rédaction d'une thèse de doctorat au sein du *Centre d'études des relations privées internationales*, dirigé, à l'époque, par le Professeur Paul LAGARDE, à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
- 3.- Mars 1998 : subsides du ministère de l'Éducation nationale aux allocataires de recherche pour leur permettre d'acquérir des ouvrages.
- 4.- Mai 2007 : subsides du Parlement de l'État de Pernambuco pour une conférence à la Facultad de droit de Recife (Université fédérale du Pernambuco, Brésil).
- 5.- Novembre 2007 : subsides de l'Ambassade de France au Pérou pour un cours et une conférence à la Facultad de droit de l'Université San Martín de Porres (Lima, Pérou).

C.- Invitations.

- 1.- Avril 2003 : Conférencier invité par la Facultad de Droit de l'Université de Bayonne (Université de Pau et des Pays de l'Adour).
- 2.- Août 2004 : Professeur invité par l'Académie Africaine de Théorie du Droit, à Bruxelles.
- 3.- Octobre 2005 – juin 2006 : Chargé de cours invité par l'Université de La Rochelle.
- 4.- Mai 2006 : Professeur invité par l'Académie judiciaire slovaque, pour un cours de droit civil et international privé français de la famille destiné à seize magistrats slovaques.
- 5.- Juin 2006 : Lauréat du concours européen organisé par le Max Planck Institut de droit privé comparé et de droit international privé (Hambourg) pour sélectionner les candidats invités à effectuer des recherches au sein de l'Institut et prendre la parole lors du 1er séminaire post-doctoral sur le droit privé européen organisé par l'Institut, les 27 et 28 juin 2006.
- 6.- Août 2006 : Enseignant invité par l'Université d'Urbino.
- 7.- Novembre 2006 : Professeur invité par l'Académie judiciaire slovaque, pour un cours de droit international privé de source communautaire destiné à seize magistrats slovaques.
- 8.- Avril 2007 : Professeur invité par l'Académie judiciaire slovaque, pour un cours de droit international privé de source communautaire destiné à quarante-deux magistrats slovaques.
- 9.- Mai 2007 : Professeur invité par la Facultad de droit de l'Université São Judas Tadeu de São Paulo (Brésil).
- 10.- Mai 2007 : Conférencier invité par la Facultad de droit de São Paulo (USP).
- 11.- Mai 2007 : Conférencier invité par l'École d'Arts, de Sciences et d'Humanités de l'Universidade de São Paulo (USP).
- 12.- Mai 2007 : Conférencier invité par la Facultad de droit de Recife (Université fédérale du Pernambuco, Brésil).
- 13.- Août 2007 : Professeur invité par la Facultad de droit de l'Université du Rosario (Bogotá, Colombie).
- 14.- Novembre 2007 : Professeur invité par la Facultad de droit de l'Université San Martín de Porres (Lima, Pérou).
- 15.- Juin 2008 : Conférencier invité par la Facultad de droit de l'Université de sciences politiques et juridiques de Chine à Pékin (中国政法大学).
- 16.- Août 2008 : Conférencier invité par la Facultad de droit de l'Université du Chili (Santiago).
- 17.- Août 2008 : Conférencier invité par l'Illustre Collège des Avocats d'Arequipa (Pérou).
- 18.- Août 2008 : Enseignant invité par l'Université d'Urbino.
- 19.- Septembre – octobre 2008 : Chargé de cours invité par l'Université Toulouse Jean-Jaurès.
- 20.- Mars 2009 : Professeur invité par l'Académie judiciaire slovaque, pour un cours de droit international privé de source communautaire et un cours de droit communautaire, destinés à dix-huit magistrats slovaques.
- 21.- Mai 2009 : Professeur invité par la Facultad de droit de l'Université São Judas Tadeu de São Paulo (Brésil).
- 22.- Mai 2009 : Conférencier invité par la Facultad de droit de l'Université de São Paulo (Brésil).
- 23.- Juin 2009 : Professeur invité par la Facultad de droit de l'Université Fédérale du Paraná (Curitiba, Brésil).
- 24.- Juin 2009 : Professeur invité par la Facultad de droit de l'Université Nationale de Rosario (UNR, Argentine).
- 25.- Juin 2009 : Conférencier invité par Facultad de droit de Recife (Université fédérale du Pernambuco, Brésil).
- 26.- Juin 2009 : Conférencier invité par l'École de droit de la Fondation Getulio Vargas à São Paulo (Brésil).
- 27.- Juin 2009 : Conférencier invité par l'École d'Arts, de Sciences et d'Humanités de l'Universidade de São Paulo (Brésil).

- 28.- Août 2009 : Enseignant invité par l'Université d'Urbino.
- 29.- Septembre – octobre 2009 : Chargé de cours invité par l'Université Toulouse Jean-Jaurès.
- 30.- Octobre 2009 : Professeur invité par la Faculté de droit de l'Université Fédérale du Rio Grande do Norte (Brésil).
- 31.- Août 2010 : Enseignant invité par l'Université d'Urbino.
- 32.- Septembre 2010 et janvier 2011 : Chargé de cours à l'Université Toulouse Jean-Jaurès.
- 33.- Septembre 2010 : Professeur invité par la Faculté de droit de l'Université Fédérale du Rio Grande do Norte (Brésil).
- 34.- Août-septembre 2011 : Enseignant invité par l'Université d'Urbino.
- 35.- Septembre 2011 : Chargé de cours à l'Université Toulouse Jean-Jaurès.
- 36.- Octobre 2011 : Chargé de cours à l'Institut de droit des affaires internationales du Caire (IDAI).
- 37.- Janvier 2012 : Professeur invité par l'Université Libre de Kinshasa.
- 38.- Mars 2012 : Chargé de cours à l'Institut de droit des affaires internationales du Caire (IDAI).
- 39.- Mai 2012 : Professeur invité par l'Université de São Paulo.
- 40.- Mai 2002 : Conférencier invité par la Faculté de droit de l'Université São Judas Tadeu de São Paulo (Brésil).
- 41.- Mai-juin 2012 : Professeur invité par la Pontificia Universidade Católica do Paraná (Brésil).
- 42.- Août 2012 : Professeur invité par l'Université du Rosarió à Bogotá.
- 43.- Août 2012 : Enseignant invité par l'Université de Buenos Aires (UBA).
- 44.- Août 2012 : Conférencier invité par l'Université Nationale Lomas de Zamora à Buenos Aires (UNLZ).
- 45.- Août-septembre 2012 : Chargé de cours par l'Université du Salvador à Buenos Aires (USAL).
- 46.- Novembre 2012 : Professeur invité par l'Université de sciences politiques et juridiques de l'Est de la Chine à Shanghai (华东政法大学).
- 47.- Avril 2013 : Conférencier invité par le *Colegio Público de Abogados de la Capital Federal* (Buenos Aires).
- 48.- Avril 2013 : Enseignant invité pas l'Université de Buenos Aires (UBA).
- 49.- Avril 2013 : Professeur invité par les Facultés Intégrées du Brésil (UNIBRASIL, Curitiba).
- 50.- Avril 2013 : Conférencier invité par l'Université Fédérale du Paraná (Curitiba, Brésil).
- 51.- Mai 2013 : Conférencier invité par l'Université du Luxembourg.
- 52.- Septembre 2013 : Professeur invité par l'Université de la Grande Colombie (Armenia, Colombie).
- 53.- Novembre-décembre 2013 : Chargé de cours à l'Université Toulouse Jean-Jaurès.
- 54.- Janvier-février 2014 : Chargé de cours à l'Institut de droit des affaires internationales du Caire (IDAI).
- 55.- Août 2014 : Professeur invité par l'Université Fédérale du Ceará (Fortaleza, Brésil).
- 56.- Août 2014 : Conférencier invité par le Centro Universitário Christus de Fortaleza (Brésil).
- 57.- Août 2014 : Conférencier invité par la «Faculdade 7 de Setembro» de Fortaleza (Brésil).
- 58.- Août 2014 : Conférencier invité par l'Ordre des avocats de l'État fédéré du Pernambouc (OAB-PE), à Recife (Brésil).
- 59.- Janvier-février 2015 : Chargé de cours à l'Institut de droit des affaires internationales du Caire (IDAI).
- 60.- Août-septembre 2015 : Chargé de cours à l'Université du Salvador à Buenos Aires (USAL).
- 61.- Septembre 2015 : Conférencier invité par le *Colegio Público de Abogados de la Capital Federal* (Buenos Aires).
- 62.- Septembre 2015 : Conférencier invité par la Faculté de droit de l'Université Nationale de Rosario (UNR, Argentine).
- 63.- Novembre 2015 : Conférencier invité par le Département de droit de l'Université de Ferrare (Italie).
- 64.- Janvier-février 2016 : Chargé de cours à l'Institut de droit des affaires internationales du Caire (IDAI).
- 65.- Août 2016 : Conférencier invité par l'Université d'Urbino.
- 66.- Janvier-février 2017 : Chargé de cours à l'Institut de droit des affaires internationales du Caire (IDAI).
- 67.- Décembre 2017 : intervenant invité par le Max Planck Institute for Procedural Law (Luxembourg).
- 68.- Janvier 2018 : intervenant invité par la Faculté d'Histoire de l'Université de Luxembourg.
- 69.- Février 2018 : Chargé de cours à l'Institut de droit des affaires internationales du Caire (IDAI).
- 70.- Février 2018 : Chargé de cours au Collège Juridique franco-roumain d'études européennes de Bucarest.
- 71.- Janvier-février 2019 : Chargé de cours à l'Institut de droit des affaires internationales du Caire (IDAI).
- 72.- Mars 2019 : Chargé de cours au Collège Juridique franco-roumain d'études européennes de Bucarest.
- 73.- Janvier-février 2020 : Chargé de cours à l'Institut de droit des affaires internationales du Caire (IDAI).
- 74.- Mars 2020 : Chargé de cours au Collège Juridique franco-roumain d'études européennes de Bucarest.

XIV.- Sociétés savantes.

- 1.- Membre du Comité français de droit international privé (<http://www.cfdip.fr/>).
- 2.- Président de l'association de droit français «Centre d'Études juridiques européennes d'Urbino».
- 3.- Membre de l'Association Andrés Bello des juristes franco-latino-américains (<http://www.andresbello.fr/fr/>).
- 4.- Membre de l'Association de juristes franco-colombiens (<https://www.juristesfrancocolombiens.com/>).

XV.- Comités scientifiques.

Membre du Comité scientifique de l'*Annuaire colombien de droit international* (<http://www.urosario.edu.co/jurisprudencia/acdi/consejo.html>).

*
* *